

PUBLICATION LE 21 décembre 2023

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

GEIE GEF

Jean-Marc COUVERT - Directeur
Plateforme du Tunnel du Fréjus
73500 Modane
Tél : 04 79 20 26 00 - Fax : 04 79 20 26 10
SIRET 49764327000018

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché.

Groupement de commandes : Non

Objet Fourniture de matériels et de licences logicielles pour l'infrastructure radio TETRA du tunnel du Fréjus

Référence GEF202305

Type de marché Fournitures

Mode Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat Sans objet

Lieu de livraison principal Plateforme du tunnel du Fréjus
73500 MODANE

Durée 7 mois

Description Le marché concerne l'acquisition des matériels et des licences logicielles relatives à la mise à jour de l'infrastructure radio TETRA (marque Motorola) du tunnel du Fréjus.
Il s'agit de 3 serveurs DIMETRA "MSO" dotés des licences logicielles correspondantes aux fonctionnalités nécessaires.
L'installation et la mise en service des matériels et logiciels ne font pas partie du périmètre de la consultation. Seuls des actions de pré-paramétrage sont attendues.
La description des prestations et leurs spécifications particulières sont indiquées dans le cahier des Clauses Techniques Particulières.

Code CPV principal 32418000 - Réseau radio

Code CPV complémentaire 50330000 - Services d'entretien de matériel de télécommunications

Forme Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R. 2143-3 1° du Code de la commande publique

-DC1 : lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent).

-DC2 : déclaration du candidat (formulaire DC2 ou équivalent).

-Personne habilitée : Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'opérateur économique.
-Déclarations : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des personnes handicapées

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 2°, R. 2142-6, R. 2142-7 et R. 2143-11, R. 2143-12, R. 2143-16 du Code de la commande publique et à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics :

-Chiffres d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois dernières années ; Le cas échéant, déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois dernières années.

-Assurances : La preuve d'assurances de risques professionnels (responsabilité civile professionnelle).

Ces attestations doivent être signées et mentionner :

-la période de validité de l'assurance ;

-la nature des activités garanties ;

-le nom de la compagnie et le n° de contrat.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 2°, R. 2142-13, R. 2142-14, R. 2142-25 et R. 2143-11, R. 2143-12, R. 2143-16 du Code de la commande publique et à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics

Références - capacités techniques :

- Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Une copie des agréments et certifications nécessaires pour l'exécution du marché délivrés par les différents éditeurs et constructeurs tels que demandés à l'article 2.3 du CCTP.

Tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres sont acceptés (ou plus généralement tout document permettant d'évaluer les capacités professionnelles pour exécuter le marché)

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70 % : Prix

25 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

5 % : Critère environnemental

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur administratifs

Service Marchés Publics

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **18/01/24 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Concernant les critères d'attribution, il est renvoyé au règlement de la consultation pour une plus ample description.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

La durée d'exécution totale du marché de 7 mois intègre les opérations de réception-qualification et les éventuels délais d'approvisionnement.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LYON- Site internet : <http://www.justice.gouv.fr>

Envoi le 21/12/23 à la publication